

## NIVEAU 2 – Rappel du critère n°19

- La batterie de cuisine et la vaisselle de service doivent être réutilisables, **les équipements destinés au contact à chaud ne doivent pas contenir de plastique.**
- L'utilisation de barquettes biosourcées pour la réchauffe est tolérée uniquement si une étude de substitution (pour le remplacement des barquettes) est en cours.
- Les moules en silicones doivent être de grade « Platinium ».
- Les poêles antiadhésives ne doivent pas contenir de PFOA.

	Equipements utilisés à chaud (réchauffe, cuisson, service, etc.)	Equipements pour autre usages
Autorisé	Verre Inox Porcelaine Barquettes biosourcées (si étude) Poêle sans PFOA Silicone Platinium	Tous types de matériaux
Interdit	Exemple :  Plastiques Poêle avec PFOA Silicone non platinium	

## NIVEAU 3 – Rappel du critère n°19

L'utilisation de **barquettes biosourcées n'est plus tolérée.**  
Seul **le verre, l'inox et la porcelaine** sont autorisés pour les contacts à chauds.

	Equipements utilisés à chaud (réchauffe, cuisson, service, etc.)	Equipements pour autre usages
Autorisé	Verre Inox Porcelaine Poêle sans PFOA Silicone Platinium	Privilégier le verre notamment pour les huiles & conserves.
Interdit	Exemple :  Plastiques Poêle avec PFOA Silicone non platinium Bioplastique, cellulose ou issus de fibres végétales agglomérées	

**Pour les substances non listées, merci de contacter l'équipe Ecocert « En Cuisine ».**